

FICHE D'INSCRIPTION

saïson 2023 - 2024

ACADÉMIE DE DANSE
VANESSA FEUILLATTE



PRÉNOM de l'élève NOM de l'élève

Date de naissance Ancien adhérent ? oui non

Email @ Téléphone

Adresse

Code postal Ville

Personne à prévenir en cas d'urgence

PRÉNOM NOM

Téléphone

DISCIPLINE(S) CHOISIE(S) horaires, jour et/ou FORMULE(S)

.....

DANSEUR MINEUR

Niveau scolaire (de la maternelle à la Terminale)

Nom de l'établissement scolaire

Représentant légal 1

PRÉNOM NOM

Téléphone En qualité de

Email @

Représentant légal 2

PRÉNOM NOM

Téléphone En qualité de

Email @

Personne habilitée à venir chercher l'élève

PRÉNOM NOM

Téléphone En qualité de

J'autorise le professeur ou un responsable à prendre toute mesure utile au cas où le participant aurait besoin de soins urgents

Autorisation droit à l'image

Confirmation d'aptitude

J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur de l'académie (au verso)



Inscrivez-vous
en un clic
dès aujourd'hui.

Signature précédée
de la mention
«Lu et approuvé»

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- L'abonnement est un engagement annuel plein ne pouvant donner lieu à une interruption ou un remboursement. Toute année commencée est donc due pleinement (sauf cas de force majeure* et sous justificatif). En cas de maladie, l'abonnement est suspendu jusqu'à la reprise autorisée par le médecin.
- Les cours manqués sont rattrapables tant que l'abonnement est actif sur une période maximale de 12 mois calendaires (en tenant compte que l'Académie est fermée en juillet et en août).
- Le prix de l'abonnement (TVA inclus) a été calculé forfaitairement sur une période de 10 mois (hors mois juillet et août).
- Le prix tient compte des mois qui peuvent compter 2, 3, ou 4 semaines de cours, et des vacances scolaires durant lesquelles l'Académie ne dispensera ses cours qu'une semaine sur les deux semaines de vacances (uniquement pour les adultes) et ce avec un planning allégé communiqué 15 jours avant sur le planning en ligne. Pour l'autre semaine de congés scolaire, l'Académie sera fermée ou organisera un stage en supplément (tarifs variables en fonction du stage proposé). Il est possible que la semaine de programme allégé et le stage se déroulent la même semaine.
- Aucun stage ou événement avec une tarification spécifique ne peut être payés avec des tickets ou par substitution aux cours de l'abonnement.
- L'encaissement se fera selon l'option choisie (1 fois, 3 fois, 10 fois), au début de chaque mois.
- L'Académie est fermée le dimanche et jours fériés ainsi que durant le week-end de l'Ascension (du mercredi au dimanche inclus). Le reste de l'année, l'Académie suit le calendrier scolaire ; de ce fait, le planning habituel ne s'applique pas pendant les vacances scolaires.
- Publication & Communication : Les informations sur les activités de l'Académie sont communiquées sur le site internet de l'établissement, les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ainsi que les espaces dédiés à cet effet (couloirs, tableau d'affichage, vestiaires...).
- Une plateforme numérique ainsi qu'un site internet spécialement dédié [www.academie-feuillatte.com] permettent aux adhérents de réserver leurs cours. Ces deux moyens sont les seuls permettant d'être prévenus en cas de changement ou d'annulation d'un cours. La direction s'engage de maintenir ses systèmes d'informations à jour en temps réel ; l'élève doit donc les consulter avant de se déplacer.
- Il est obligatoire s'inscrire sur le créneau choisi, avant 20h, la veille du cours. Faute d'au moins 4 inscrits au cours, nous serons contraints de l'annuler 13h avant le début du cours. Les adhérents seront prévenus via mail de l'annulation. Dans le cas où l'annulation serait causée par l'Académie (professeurs absents, mise à disposition des studios, ...) un décalage de fin d'abonnement sera ajouté aux élèves inscrits afin de palier cela.
- Assurance : Les prestations et les cours sont accessibles seulement aux personnes ne présentant pas de problèmes de santé incompatible avec la pratique de la danse et des disciplines figurant sur le planning. Il est du ressort de l'adhérent majeur ou du représentant légal de l'adhérent mineur, de s'assurer de son aptitude aux disciplines choisies. L'Académie est couverte pour sa responsabilité civile.
- La direction décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des affaires et effets personnels introduits par les usagers dans les locaux et aux abords de l'établissement. Il est recommandé de ne laisser aucun objet précieux dans les vestiaires communs.
- L'adhérents est tenu d'observer les consignes données par le professeur de danse en matière de discipline durant et en dehors des cours. Il doit respecter les règles de sécurité en vigueur, les règles d'hygiène, le lieux et le matériel pédagogique. Il est strictement interdit de fumer dans et devant l'Académie. La bienséance est obligatoire au sein de l'Académie.
- La direction se réserve le droit d'interdire l'accès à l'Académie de toute personne dont elle estime que le comportement ou la présence est susceptible de porter atteinte à la morale élémentaire, au respect des personnes ou à la sécurité générale.
- Il est interdit de filmer les cours, répétitions et entraînements, par respect pour les professeurs, les élèves et leur travail. Ce droit est réservé au service communication de l'Académie.
- Tenue : Durant les cours de danses, quel que soit la discipline, les cheveux doivent être obligatoirement attachés. Pour les cours de danse Classique de 8 à 14ans et +, justaucorps, collants, demi-pointes et chignon sont OBLIGATOIRES. Pour les cours de Classique de 4 à + 14 ans, le justaucorps de l'Académie (39€50) est obligatoire. Le port de couvre-chef de quelque nature que ce soit (casquette, foulard, béret, ...) est interdit dans l'établissement, aussi bien pour les filles que pour les garçons. Pour la danse Hip-Hop, les adhérents doivent apporter des baskets à semelles blanches, exclusivement réservés à l'apprentissage de la danse. L'accès au studio sera interdit à ceux utilisant des chaussures utilisés à l'extérieur. Plus généralement, l'accès aux studios est interdit aux chaussures de ville.
- Des photos et vidéos sont susceptibles d'être réalisées à l'occasion de certains cours, stages et durant les répétitions et spectacle de l'Académie, par un membre de l'équipe ou un professionnel de la communication / information. Elles peuvent être publiées sur supports digitaux, en ligne ou non, utilisés sur différents support édités (tract, affiche, DVD, ...) ou dans divers magazines et journaux. En cas de désaccord, l'adhérent majeur ou le représentant légal de l'adhérent mineur doivent en faire état au moment de l'inscription.
- Il est impératif de respecter la circulation de la rue, le stationnement et le voisinage (ne pas jeter de papier, mégots ou même de remplir la poubelles des voisins). La responsabilité de l'Académie ne pourra être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente, découle d'un cas de force majeure*.

*À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil. En cas d'épidémie et/ou de confinement les cours seront dispensés en ligne, excluant toute possibilité de remboursements. Ces conditions générales et le présent règlement intérieur sont réputés acceptés dès l'inscription.

FORMULAIRE DE RETRACTATION dans le cadre d'un paiement à crédit

Si vous souhaitez vous rétracter dans un délai de 14 jours, merci de renvoyer le présent formulaire à : Académie de Danse Vanessa Feuillatte - 24 avenue Saint Amand - 33200 Bordeaux
Je vous notifie par la présente ma rétractation pour mon adhésion annuelle à l'Académie, souscrite le

Nom : Prénom :
Adresse :
Fait le : .../.../... à

Signature :